

Le Conseil,

Vu le rapport du 9 avril 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Le rayonnement du territoire du Grand Lyon prend de nouvelles dimensions avec l'accueil d'événements de portée mondiale ; c'est ainsi qu'en 1996, la réunion du G 7 à Lyon a largement contribué à faire connaître l'agglomération lyonnaise dans le monde entier.

Ce rayonnement doit être confirmé et étendu au niveau international par notre volonté d'accueillir d'autres événements significatifs sur les années 1998 et 1999. Il s'agit notamment de la coupe du monde de football, de la conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et des entretiens Biovision.

Les rencontres de la coupe du monde de football qui se dérouleront au stade de Gerland au cours du mois de juin 1998 donneront, par l'intermédiaire des médias, une notoriété mondiale à notre agglomération.

De même, les travaux de la CNUCED à Lyon en novembre 1998, lieux de rencontre et d'échanges entre les pays membres de l'organisation mondiale du commerce et les grands partenaires industriels privés, contribueront à amplifier le rôle de notre agglomération auprès des instances internationales en matière économique et financière.

Ces deux événements sont organisés par la ville de Lyon.

Enfin, la tenue à Lyon, dès mars 1999, de la première édition d'un forum mondial des sciences de la vie, baptisé Biovision, permettra de confirmer le positionnement mondial de notre agglomération dans ce domaine clé de l'amélioration des modes de vie du XXI^e siècle. Ce forum a vocation à être le rendez-vous annuel des acteurs scientifiques et industriels des sciences et techniques du vivant.

Cette manifestation sera mise en oeuvre par la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est, fondation reconnue d'utilité publique.

Ces trois événements sont de nature à justifier un soutien de notre collectivité :

- au titre de sa compétence pour les équipements structurants d'agglomération par l'apport de fonds de concours que je vous propose d'établir à 1,5 MF pour les rencontres de la coupe du monde de football au titre de l'exercice 1998, à 3 MF pour les travaux de la CNUCED au titre de l'exercice 1998 ;

- au titre de sa compétence pour le développement économique avec un montant de 1,2 MF pour l'organisation du forum Biovision au titre des exercices 1998 et 1999 ;

B - Propose d'autoriser, d'une part, le versement de fonds de concours à la ville de Lyon, au titre de l'exercice 1998, pour la coupe du monde de football d'un montant de 1,5 MF, pour la réunion de la CNUCED d'un montant de 3 MF, d'autre part, le versement d'un fonds de concours à la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est, fondation d'utilité publique, pour l'organisation du forum Biovision à hauteur de 1,2 MF au titre des exercices 1998 et 1999, de l'autoriser à signer les conventions correspondantes organisant le versement de ces fonds de concours et de fixer l'imputation de la dépense ;

Vu le présent dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et programmation ;

Où l'intervention du rapporteur indiquant qu'il y aurait lieu d'apporter la précision suivante : "Le versement du fonds de concours à la ville de Lyon pour la réunion de la CNUCED se fera **sous réserve de la décision favorable de la Ville de participer**" ;

DELIBERE

1° - Autorise :

a) - sous réserve de la décision favorable de la Ville de participer pour la réunion de la CNUCED, le versement de fonds de concours à la ville de Lyon, au titre de l'exercice 1998, pour la coupe du monde de football d'un montant de 1,5 MF, pour la réunion de la CNUCED d'un montant de 3 MF,

b) - le versement d'un fonds de concours à la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est, fondation d'utilité publique, pour l'organisation du forum Biovision à hauteur de 1,2 MF au titre des exercices 1998 et 1999,

c) - monsieur le président à signer les conventions correspondantes organisant le versement de ces fonds de concours.

2° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits et à inscrire :

au budget 1998 :

- compte 657 540 - fonction 251 pour la coupe du monde de football,

- compte 657 540 - fonction 90 pour la réunion de la CNUCED,

aux budgets 1998 et 1999 :

- compte 657 480 - fonction 90 pour l'organisation du forum Biovision.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,